

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 avril 2020, à compter de 19 h 30, à à huis clos par visioconférence au 125, 12e Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard , conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Hélène Lévesque , conseillère  
Michel Venne, conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
et  
Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

#### **2020-04-096      APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

#### **2020-04-097      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2020**

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2020 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 mars 2020 du conseil municipal.

ADOPTÉE

#### **2020-04-098      COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 1er avril 2020, au montant de 346 994.56 \$, soit acceptée.

ADOPTÉE

**2020-04-099      REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la somme de 13 018,45 \$ soit versée comme premier versement (1/5) au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'un chargeur sur roues (travaux publics).

**QUE** le service de la trésorerie en soit informé.

ADOPTÉE

**2020-04-100      VERSEMENT AU PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la subvention de 100 000 \$ octroyée au Parc régional Montagne du Diable et de 10 000 \$ pour le kiosque touristique pour l'année 2020 soit versée comme suit:

35 000 \$ le 15 avril  
35 000 \$ le 1<sup>e</sup> mai  
30 000 \$ le 1<sup>er</sup> août  
10 000 \$ le 1<sup>er</sup> septembre pour le kiosque touristique

ADOPTÉE

**2020-04-101      PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT** que la résolution 2019-12-355 prévoit que les taux d'intérêt et de pénalité sont fixés à 10% pour l'année 2020;

**CONSIDÉRANT** que l'article 981 du Code municipal du Québec permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

**CONSIDÉRANT** les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la municipalité de Ferme-Neuve désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le taux d'intérêt et de pénalité sur toutes créances exigibles pour l'année courante et impayées depuis le 19 mars 2020 soit de 0% annuellement.

**QUE** ce taux soit maintenu jusqu'au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

2020-04-102

**POLITIQUE ADMINISTRATIVE COVID-19**

**CONSIDÉRANT** que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le 11 mars 2020 de pandémie le virus COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que l'employeur a le devoir de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses employés et d'assurer la sécurité de tous dans leur milieu de travail;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la municipalité de Ferme-Neuve adopte la politique administrative interne temporaire de mesures en cas d'épidémie du COVID-19, telle que déposée en annexe.

ADOPTÉE

2020-04-103

**MODIFICATION RÉOLUTION 2019-11-317**

**CONSIDÉRANT** l'octroi de l'achat d'un camion 10 roues usagé à 9079-9149 Québec inc. selon la résolution 2019-11-317;

**CONSIDÉRANT** l'octroi de l'achat d'une benne 4 saisons à Machineries Forget au montant de 2 624,69 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la résolution 2019-11-317 soit modifiée en ajoutant :

**QUE** l'achat de la benne 4 saisons soit financé par le fonds de roulement sur une période de 10 ans.

**QUE** la somme de 262.47 \$ soit versée annuellement au fonds de roulement pour le remboursement de l'achat.

ADOPTÉE

2020-04-104

**COMPENSATION CELLULAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal autorise à la directrice générale adjointe une compensation financière de 50,00 \$ par mois pour l'utilisation de son cellulaire personnel au travail pour la durée de la pandémie du COVID-19.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)**

2020-04-105

**CAMP DE JOUR 2020 - TAUX HORAIRE COORDONNATEUR ET MONITEURS**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal adopte les taux horaires ci-dessous pour le camp de jour 2020 conformément aux prévisions budgétaires;

Coordonnateur (trice) : 17 \$ / h  
Moniteurs (trices) : 13,50 \$ / h

ADOPTÉE

**2020-04-106 CRÉATION DU POSTE INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENV. RÉGULIER SAISONNIER**

**CONSIDÉRANT** la restructuration administrative du service de l'urbanisme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**DE CRÉER** le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement régulier saisonnier, 30 heures/semaine.

ADOPTÉE

**2020-04-107 MODIFICATION DU CONTRAT DE LA CONSEILLÈRE EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle structure du département de l'urbanisme et les nouvelles responsabilités affectées au poste de la conseillère en urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil accepte les nouvelles conditions de travail telles que décrites dans l'entente de principe datée du 6 avril 2020 intervenue entre les parties. Que le contrat de travail soit modifié en conséquence.

**QUE** le maire, monsieur Gilbert Pilote et la directrice générale, madame Bernadette Ouellette soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail s'y rattachant.

ADOPTÉE

**2020-04-108 PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION - SECON PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 21 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 et renouvelé par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire;

**CONSIDÉRANT** que ce décret prévoit que toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal soit suspendue, sauf lorsqu'elle se rattache à un acte désigné comme prioritaire, par un vote à la majorité des deux tiers des voix des membres du conseil;

**CONSIDÉRANT** que lorsque le conseil décide de poursuivre le processus, la procédure doit être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public et tout acte pris à la suite d'une telle procédure de remplacement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'UN** avis public soit émis afin de préciser les modalités de consultation relativement au second projet de règlement numéro 21-11 modifiant le règlement 21 relatif aux divers permis et certificats de la municipalité de Ferme-Neuve;

**QUE** les commentaires soient transmis par écrit à l'adresse courriel [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca) à l'attention de Madame Mégane Grondin, conseillère à l'urbanisme, pour une période de 15 jours suivant la date de l'avis public.

**QU'À** la fin de la période de consultation, le second projet de règlement numéro 21-11 modifiant le règlement numéro 21 relatif aux divers permis et certificats de la municipalité de Ferme-Neuve ne sera pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

ADOPTÉE

2020-04-109

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-27 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 23 RELATIF AU ZONAGE**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 et renouvelé par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire;

**CONSIDÉRANT** que ce décret prévoit que toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal soit suspendue, sauf lorsqu'elle se rattache à un acte désigné comme prioritaire, par un vote à la majorité des deux tiers des voix des membres du conseil;

**CONSIDÉRANT** que lorsque le conseil décide de poursuivre le processus, la procédure doit être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public et tout acte pris à la suite d'une telle procédure de remplacement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'UN** avis public soit émis afin de préciser les modalités de consultation relativement au second projet de règlement numéro 23-27 modifiant le règlement 23 relatif au zonage de la municipalité de Ferme-Neuve;

**QUE** les commentaires soient transmis par écrit à l'adresse courriel [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca) à l'attention de Madame Mégane Grondin, conseillère à l'urbanisme, pour une période de 15 jours suivant la date de l'avis public.

**QU'**à la fin de la période de consultation, le second projet de règlement numéro 23-27 modifiant le règlement numéro 23 relatif

au zonage de la municipalité de Ferme-Neuve ne sera pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

ADOPTÉE

**2020-04-110 APPLICATION DU RÈGLEMENT # 156 CONCERNANT LES ANIMAUX**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil suspend l'application du règlement # 156 concernant les animaux à la seizième journée suivant la fin de l'état d'urgence sanitaire.

ADOPTÉE

**2020-04-111 AVIS DE CONFORMITÉ - DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU BAIL - CLUB FONTBRUNE**

**CONSIDÉRANT** que le Club Fontbrune a soumis auprès de la municipalité de Ferme-Neuve, un projet d'agrandissement du bail avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles actuellement détenu;

**CONSIDÉRANT** que le service de l'urbanisme, après analyse, a émis un avis favorable;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil émet un avis favorable quant à la conformité du projet d'agrandissement du bail avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles de Club Fontbrune tel que déposé auprès du service de l'urbanisme.

ADOPTÉE

**2020-04-112 FACTURES - TRANSPORT YAN LÉVESQUE ET FILS - SURPLUS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la direction générale soit autorisée à verser la somme de 4815 \$ plus les taxes applicables à Transport Yan Lévesque et Fils pour le paiement des factures #3790 et 3881 pour le sablage de la Montée Leblanc et que cette somme soit prise à même le surplus de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

**2020-04-113 PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE À LA SOURCE**

**CONSIDÉRANT** que la confirmation de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de gestion durable des eaux de pluie à la source par le Ministère des Affaires municipales;

**CONSIDÉRANT** les circonstances actuelles de l'état d'urgence sanitaire relatif au COVID-19;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal souhaite apporter des modifications à l'échéancier et d'en informer le Ministère des Affaires municipales.

ADOPTÉE

2020-04-114

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2020-2021 - VOLET INTERVENTIONS CIBLÉES**

**CONSIDÉRANT** l'appel de projets de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021 – Volet interventions ciblées;

**CONSIDÉRANT** que le chemin du Lac Major peut faire partie des projets de maintien et d'amélioration du réseau de chemins multiusages pour les divers utilisateurs des terres publiques;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil autorise la direction générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021 – Volet interventions ciblées, pour l'amélioration du chemin du Lac Major;

ADOPTÉE

2020-04-115

**OFFRE DE SERVICES D'ÉQUIPE LAURENCE POUR LES PLANS ET DEVIS DES TRAVAUX DE GAINAGE DE LA CONDUITE D'ÉGOUT DE LA 10E RUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels numéro OS-4325 d'Équipe Laurence pour la préparation des plans et devis pour les travaux de gainage de la conduite d'égout sanitaire de la 10e rue, au montant de 8 900 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2020-04-116

**REDDITION DE COMPTES MTQ 2019**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) a versé une compensation de 885 426 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**CONSIDÉRANT** que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

**CONSIDÉRANT** que la compensation annuelle allouée à la municipalité de Ferme-Neuve vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**D'ATTESTER** le bilan présenté par la directrice générale au montant de 1 074 637 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2019 sur des routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

**2020-04-117      FACTURE GROUPE QUÉBECO - POMPE D'EAU BRUTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la direction générale soit autorisée à verser la somme de 23 864.40 \$ plus les taxes applicables à Groupe Québeco pour le paiement de la facture #67139 pour l'acquisition d'une pompe d'eau brute à l'usine de filtration et que cette somme soit prise à même le surplus de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

**2020-04-118      RÉTROGRADER M. JOCELYN PAQUETTE DE SON TITRE DE LIEUTENANT**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal prend acte de la rétrogradation de Monsieur Jocelyn Paquette de son titre de lieutenant.

**QUE** Monsieur Paquette maintient son poste de pompier volontaire.

ADOPTÉE

**2020-04-119      REMERCIEMENTS À M. GUY PATRY**

**CONSIDÉRANT** le décès de M. Guy Patry, ancien maire de 1984 à 1989 de Ferme-Neuve Paroisse;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Guy Patry.

**QUE** le conseil remercie M. Patry pour son implication et son dévouement au sein de la communauté.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant la tenue de l'assemblée à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

**2020-04-120**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'assemblée du 14 avril 2020 soit levée, il est 20 h 00.

ADOPTÉE

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

BERNADETTE OUELLETTE,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Gilbert Pilote, maire